



AVIS AUX MEMBRES

N° 2017 - 125

Le 29 août 2017

Calendrier d'exercice et de règlement à T+2

Le mardi 5 septembre 2017, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) passera d'un cycle de règlement à trois jours après la date d'opération (T+3) à un cycle de règlement à deux jours après la date d'opération (T+2) pour la livraison du sous-jacent des produits d'option et de contrat à terme.

Veillez noter le calendrier suivant :

Date d'exercice	Cycle de règlement	Date de règlement
Le jeudi 31 août 2017	T+3	Le mercredi 6 septembre 2017
Le vendredi 1 ^{er} septembre 2017	T+3	Le jeudi 7 septembre 2017
Le mardi 5 septembre 2017	T+2	Le jeudi 7 septembre 2017
Le mercredi 6 septembre 2017	T+2	Le vendredi 8 septembre 2017

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec la Division des opérations intégrées de la CDCC ou écrire à cdcc-ops@TMX.com.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation